SOUTIEN À LA RECHERCHE

TERMES DE RÉFÉRENCE

**PRESTATION DE SERVICE : FORMATION À DJIBOUTI ET RÉDACTION D’UNE CHARTE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE**

L’Agence universitaire de la Francophonie (AUF) intervient comme opérateur-ensemblier pour la mise en œuvre des activités immatérielles du projet de Professionnalisation et de Numérisation de l’Enseignement supérieur à Djibouti (PNE). Ce projet,financé par l’Agence Française de Développement (AFD), est coordonné par le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche à Djibouti (MENSUR).

L’ambition de ce projet est de professionnaliser et de numériser l’offre d’enseignement supérieur à Djibouti, afin de l’adapter à la stratégie de développement du pays. Il soutient le MENSUR, avec l’objectif :

1. D’améliorer les taux d’insertion des jeunes diplômés ;
2. De contribuer à faire de Djibouti un pôle reconnu en matière de formation supérieure numérique et santé.

Le projet est organisé autour de quatre composantes :

* La première consiste à moderniser et accroître la qualité des formations et de la recherche.
* La deuxième consiste à créer au sein du campus de l’Université de Djibouti, dont la tutelle est assurée par le MENSUR, un centre d’excellence pour l’innovation et la technologie (CEIT) ;
* La troisième vise à créer un centre connecté de simulation médicale à vocation régionale à l’Institut Supérieur des Sciences de la Santé (ISSS) ;
* La quatrième regroupe les activités de pilotage du projet.

CONTEXTE

Le projet PNE a permis de soutenir la recherche à l’Université de Djibouti (UD) et au Centre d’Études et de Recherche à Djibouti (CERD).

Pour l’UD :

* Lancement de deux appels à projets de recherche et soutien financier des projets sélectionnés ;
* Accompagnement à la structuration de l’École doctorale et des Centres de recherche de l’Université.

Pour le CERD :

* Évaluation et accréditation du CERD par le Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur - HCERES, avec un référentiel d’évaluation des organismes de recherche étrangers établi spécialement. Le CERD est ainsi le premier organisme de recherche non français évalué et accrédité par le HCERES ;
* Élaboration d’outils permettant au CERD de mettre en place un appel à projets national de soutien à la recherche :
	+ mise en place d’un mécanisme adapté ;
	+ rédaction de l’appel ;
	+ formalisation des procédures d’évaluation et de suivi.

PRESTATION ATTENDUE

Un expert international identifié sur appel d’offres aura pour mission de former à Djibouti les chercheurs de l’UD et du CERD, ainsi que le personnel de l’Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC), d’effectuer des consultations sur place, et de rédiger une proposition de charte « Éthique et déontologie de la recherche scientifique » dont le contenu puisse être adopté par chacun des deux établissements.

Estimation du temps de travail :

* Une mission à Djibouti de cinq jours dont trois jours de formation et deux jours de consultations ;
* Cinq jours de rédaction.

PRESTATION ET LIVRABLES ATTENDUS

* Formation sur place (CERD + UD + Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale, ODPIC) :
	+ Principes généraux et normes éthiques et déontologiques guidant la conduite de travaux de recherche ;
	+ Cas particuliers des travaux de recherche mettant en jeu des interactions avec des personnes physiques (psychologie, médecine, etc.) ou des tests de laboratoire sur des animaux ;
	+ Normes éthiques et déontologiques en matière de publications scientifiques ;
	+ Consentement éclairé et confidentialité des données ;
	+ Propriété intellectuelle et droits d’auteur ;
	+ Tout complément souhaitable proposé par le prestataire.
* Consultations sur place pour l’évaluation de la situation et des besoins ;
* Rédaction d’une proposition de charte « Éthique et déontologie de la recherche scientifique » adaptée au contexte local, guidant la conduite éthique et déontologique de travaux de recherche dans les 2 établissements.

PROFIL ATTENDU

* Chercheur ou universitaire spécialiste de la thématique ou disposant d’une expérience de conception ou de pratiques liées à l'encadrement déontologique en contexte scientifique ;
* Parfaite maitrise de la langue française et très bonne connaissance des pratiques liées à l'encadrement déontologique dans le contexte universitaire et de recherche français.

BUDGET PRÉVISIONNEL

La prestation sera rémunérée à hauteur de 4050 € correspondant à 9 jours d’honoraires (sur une base de 450 €).

Les déplacements locaux et perdiems seront pris en charge.

Billet d’avion en classe économique, assurance, et visa seront pris en charge.

CALENDRIER DE LA MISSION

La mission doit se tenir durant le deuxième trimestre 2025.